



5^e édition

LA FRANCISCAINNE

du 08 au 10 mars

08 mars | **PROLOGUE**
{ PAR ÉQUIPE EN NOCTURNE }
Départ / Arrivée
Pli Bel Price

09 mars | **1^{ère} ÉTAPE**
{ EN LIGNE }
Départ / Arrivée
FR. Morne Acajou

10 mars | **2^e ÉTAPE**
1^{er} TRONÇON { CONTRE LA MONTRE }
Départ : Saint-Laurent
Arrivée : Foyer Rural de Perriolat
2^e TRONÇON { ÉTAPE EN LIGNE }
Départ : Foyer Rural de Perriolat
Arrivée : Place Dédé Saint-Prix



VELO CLUB DU FRANÇOIS

CORRESPONDANCE

Rue Florent Holo

97240 le FRANÇOIS

N°SIRET : 491 809 604 00037



SIEGE SOCIAL

Ex Syndicat d'initiative Cité La Jetée

97240 LE FRANÇOIS

N° SIRET : 491 809 604 00029

N° agrément DDJS : 972 – 2001 - 357

COMITE DU VCF

- **PRESIDENT : JESBAC Jacques**
- **1^{ere} VICE PRESIDENTE : GERME Patricia**
- **2^{eme} VICE PRESIDENTE : MARCELIN Micheline**
- **SECRETAIRE : CAROTINE André**
- **TRESORIER : CAROTINE Dominique**
- **TRESORIER ADJOINT : NUBUL Philippe**
- **ASSESEURS : ROSAMONT Jean-Luc**

BERMONT Franck

JEROME Jimmy

MACABRE Camille

ROSINE Antoine

PELOPONESE Rosanne

EPREUVE DU CALENDRIER REGIONAL FFC

Vélo Club du François

📞 Président 0696841574 - 📞 Secrétariat 0596968273

📞 Cadre Technique VTT 0696824643 - 📞 Cadre Technique ROUTE 0696053686 - Email : vcf97240@gmail.com



VELO CLUB DU FRANÇOIS

CORRESPONDANCE

Rue Florent Holo

97240 le FRANÇOIS

N°SIRET : 491 809 604 00037



N° agrément DDJS : 972 – 2001 - 357

SIEGE SOCIAL

Ex Syndicat d'initiative Cité La Jetée

97240 LE FRANÇOIS

N° SIRET : 491 809 604 00029

ELITE-OPEN-ACCESS

Règlement Particulier pour une épreuve par étapes

LA FRANCISCAINE

Du Vendredi 08 au Dimanche 10 Mars 2024

RÈGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve "LA FRANCISCAINE" est organisée par le Velo Club du François sise à Ex Syndicat d'initiative – la jeteé, sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute du Vendredi 08 au Dimanche 10 Mars 2024.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories élite-open et access. Elle est inscrite au calendrier du Comité Régional de Cyclisme de la Martinique.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux équipes FFC.

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement FFC, le nombre de coureurs par équipe est de 4 minimum et de 8 maximum. Chaque club ne peut présenter qu'une seule équipe.

Les ententes entre club locaux uniquement sont autorisées jusqu'à 2 clubs.

Vélo Club du François

Président 0696841574 - Secrétariat 0596968273

Cadre Technique VTT 0696824643 - Cadre Technique ROUTE 0696053686 - Email : vcf97240@gmail.com



VELO CLUB DU FRANÇOIS

CORRESPONDANCE

Rue Florent Holo

97240 le FRANÇOIS

N°SIRET : 491 809 604 00037



SIEGE SOCIAL

Ex Syndicat d'initiative Cité La Jetée

97240 LE FRANÇOIS

N° SIRET : 491 809 604 00029

N° agrément DDJS : 972 – 2001 - 357

Les engagements accompagnés d'un montant de **30 EUROS/COUREUR** (30 €) devront parvenir au siège du CRCM au plus tard le mardi 05 Mars 2024, délai de rigueur.

Pour les équipes mixtes l'engagement devra comporter les cachets et la signature des présidents des 2 clubs.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient, du 08 au 10 Mars 2024 sous le chapiteau de la signature à côté de la ligne de départ aux horaires de convocation cités.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se fait à la permanence à 18h30 le vendredi 08 Mars 2024 avant le départ sous le chapiteaux des commissaires.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement FFC, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à 19h30 le vendredi 08 mars 2024 sous le chapiteaux des commissaires avant le départ. Une pénalité de 100€ sera appliquée aux équipes non représentées à cette réunion.

ARTICLE 5. ORDRE DE DEPART POUR LE PROLOGUE ET LE CONTRE LA MONTRE

L'ordre de départ du prologue se fera par tirage au sort.

L'ordre de départ du contre la montre se fera en fonction du classement général.

ARTICLE 6. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence utilisée.

Vélo Club du François

📞 Président 0696841574 - 📞 Secrétariat 0596968273

📍 Cadre Technique VTT 0696824643 - 📍 Cadre Technique ROUTE 0696053686 - Email : vcf97240@gmail.com



VELO CLUB DU FRANÇOIS

CORRESPONDANCE

Rue Florent Holo

97240 le FRANÇOIS

N°SIRET : 491 809 604 00037



N° agrément DDJS : 972 – 2001 - 357

SIEGE SOCIAL

Ex Syndicat d'initiative Cité La Jetée

97240 LE FRANÇOIS

N° SIRET : 491 809 604 00029

ARTICLE 7. ASSISTANCE TECHNIQUE

Chaque club a droit à une voiture technique. Aucune moto d'assistance ne sera admise.

ARTICLE 8. INCIDENTS DE COURSE DANS LES DERNIERS KILOMETRES

- Etape en ligne

Selon l'article du règlement FFC 2.6.027, en cas de chute, de crevaison ou d'incident mécanique dûment constaté, dans les trois derniers kilomètres d'une étape en ligne, le ou les coureur(s) accidenté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il(s) se trouvai(en)t au moment de l'accident. Son ou leur classement sera celui du franchissement de la ligne d'arrivée.

Si à la suite d'une chute dûment constatée dans les trois derniers kilomètres un coureur est dans l'impossibilité de franchir la ligne d'arrivée, il sera classé à la dernière place de l'étape et crédité du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il se trouvait au moment de l'accident.

- Etape contre la Montre par Equipes

Selon l'article du règlement FFC 2.6.028, en cas de chute, de crevaison ou d'incident mécanique dûment constaté, après le passage sous la flamme rouge dans une étape contre la montre par équipes, le ou les coureur(s) accidenté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coéquipier(s) en compagnie du ou desquels il(s) se trouvai(en)t au moment de l'accident.

Si à la suite d'une chute dûment constatée après le passage sous la flamme rouge un coureur est dans l'impossibilité de franchir la ligne d'arrivée, il sera crédité du temps du ou des coéquipier(s) en compagnie du ou desquels il se trouvait au moment de l'accident.

- Etape en ligne avec arrivée en sommet.

Toutefois, conformément à l'article 2.6.029 du règlement FFC, les dispositions ci-dessus, ne sont pas applicables en cas d'arrivée en sommet, sauf si l'incident se produit avant l'ascension. Toute discussion concernant les qualifications «arrivée en sommet», et «avant l'ascension» est tranchée par le collège des commissaires.

Vélo Club du François

Président 0696841574 - Secrétariat 0596968273

Cadre Technique VTT 0696824643 - Cadre Technique ROUTE 0696053686 - Email : vcf97240@gmail.com



VELO CLUB DU FRANÇOIS

CORRESPONDANCE

Rue Florent Holo

97240 le FRANÇOIS

N°SIRET : 491 809 604 00037



N° agrément DDJS : 972 – 2001 - 357

SIEGE SOCIAL

Ex Syndicat d'initiative Cité La Jetée

97240 LE FRANÇOIS

N° SIRET : 491 809 604 00029

ARTICLE 9. DELAIS D'ARRIVEE

En fonction des caractéristiques des étapes, les délais d'arrivée ont été fixés comme suit:

A chaque étape le délai d'élimination sera calculé sur le temps du vainqueur augmenté de 30% pour toutes les étapes en ligne.

Conformément à l'article 2.6.032 du règlement FFC, le Collège des Commissaires peut prolonger les délais d'arrivée après consultation de l'organisateur.

ARTICLE 10. CLASSEMENTS - BONIFICATIONS - REPORTS

Les classements suivants sont établis:

Classement général individuel au temps

Le classement général individuel aux temps s'obtient par addition des temps enregistrés par les chronométreurs dans toutes les étapes y compris le prologue, compte tenu des pénalités éventuelles en temps.

En cas d'égalité de temps au « classement général individuel au temps », les fractions de secondes enregistrées lors des étapes contre la montre individuelle sont totalisées pour départager les coureurs ex aequo.

En cas de nouvelle égalité, il est fait appel à l'addition des places obtenues dans chaque étape pour départager les ex aequo et en dernier ressort à la place obtenue lors de la dernière étape.

Ce classement portera attribution d'un Maillot Jaune patronné par **LA VILLE DU FRANCOIS** et **PLI BEL PRICE**

Prime journalière au porteur du Maillot : 20 €

Une coupe sera attribuée aux 3 premiers au classement général final

Vélo Club du François

Président 0696841574 - Secrétariat 0596968273

Cadre Technique VTT 0696824643 - Cadre Technique ROUTE 0696053686 - Email : vcf97240@gmail.com



VELO CLUB DU FRANÇOIS

CORRESPONDANCE

Rue Florent Holo

97240 le FRANÇOIS

N°SIRET : 491 809 604 00037



N° agrément DDJS : 972 – 2001 - 357

SIEGE SOCIAL

Ex Syndicat d'initiative Cité La Jetée

97240 LE FRANÇOIS

N° SIRET : 491 809 604 00029

Classement U19

Le leader à l'issue de la dernière étape sera déclaré vainqueur du classement U19

Ce classement portera attribution d'un maillot blanc patronné par **KAI MAN MARCEL et L.S. SOPA**

Prime journalière au porteur du maillot: 20€

Une coupe sera attribuée aux 3 premiers au classement général final.

Classement U23

Le leader à l'issue de la dernière étape sera déclaré vainqueur du classement U23.

Ce classement portera attribution d'un maillot rose patronné par la **CTM et ARTI**

Prime journalière au porteur du maillot: 20€

Une coupe sera attribuée aux 3 premiers au classement général final

Classement meilleur open 3 /access

Le leader à l'issue de la dernière étape sera déclaré vainqueur du classement Meilleur open 3/access.

Ce classement portera attribution d'un maillot bleu patronné par **la SME et ROSETTE.**

Prime journalière au porteur du maillot: 20€

Une coupe sera attribuée aux 3 premiers au classement général final

Classement des points chauds

Le classement général individuel des points chauds s'obtient par l'addition des points attribués

comme suit :

Lors de chaque sprint intermédiaire : du 1^{er} au 4^{ème} coureur : 5 – 3 – 2 – 1 points.

En cas d'égalité au classement général individuel des points chauds, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1 – Nombre de premières places aux différents sprints intermédiaires

Vélo Club du François

Président 0696841574 - Secrétariat 0596968273

Cadre Technique VTT 0696824643 - Cadre Technique ROUTE 0696053686 - Email : vcf97240@gmail.com



VELO CLUB DU FRANÇOIS

CORRESPONDANCE

Rue Florent Holo

97240 le FRANÇOIS

N°SIRET : 491 809 604 00037



N° agrément DDJS : 972 – 2001 - 357

SIEGE SOCIAL

Ex Syndicat d'initiative Cité La Jetée

97240 LE FRANÇOIS

N° SIRET : 491 809 604 00029

2 – Classement général individuel au temps.

Ce classement portera attribution d'un maillot orange patronné par **CORIDA et WITH YOU.**

Prime journalière au porteur du maillot 20€

Une coupe sera attribuée aux 3 premiers au classement général final.

Classement général au temps par équipe

Le classement général au temps par équipe, s'obtient par l'addition dans chaque étape individuelle des trois meilleurs temps réalisés au sein de chaque formation.

Ce classement portera attribution d'un maillot vert patronné par **TRANSLOC MAC, BTPM SAS, LM PRESTATION et ARTI**

Aux étapes, en cas d'ex aequo, les équipes réalisant le même temps, sont départagées par le total des places obtenues par les meilleurs coureurs au classement de cette étape.

Au classement général en cas d'ex aequo, les équipes sont départagées par leur nombre exact de victoires d'étapes par équipes, puis par le nombre de deuxième place, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'un nombre supérieur de places obtenues par l'une ou l'autre équipe, permettant d'établir leur classement définitif. Toute formation réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement par équipes.

Une coupe sera attribuée aux 3 premières équipes au classement général final.

Une coupe sera attribuée aux trois premiers de chaque catégorie à l'issue de chaque étape
Une coupe sera attribuée aux trois premiers du classement points chauds à l'issue de chaque étape.

OBLIGATION

Le port du maillot de leader est obligatoire. Le refus de le revêtir, entraînera la mise hors course.
L'absence à la cérémonie protocolaire sera sanctionnée par une amende de la manière suivante :

Vélo Club du François

Président 0696841574 - Secrétariat 0596968273

Cadre Technique VTT 0696824643 - Cadre Technique ROUTE 0696053686 - Email : vcf97240@gmail.com



VELO CLUB DU FRANÇOIS

CORRESPONDANCE

Rue Florent Holo

97240 le FRANÇOIS

N°SIRET : 491 809 604 00037



N° agrément DDJS : 972 – 2001 - 357

SIEGE SOCIAL

Ex Syndicat d'initiative Cité La Jetée

97240 LE FRANÇOIS

N° SIRET : 491 809 604 00029

- 1ère absence: 100 €
- 2ème absence: 230€
- 3ème absence: mise hors course.

ARTICLE 13. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

ARTICLE 14. PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement FFC, les 3 premiers coureurs de chaque catégorie de l'étape doivent se présenter quotidiennement au protocole arrivée, les 3 premiers du classement points chauds ainsi que les porteurs de maillots.

ARTICLE 15. RAVITAILLEMENT

Les ravitaillements peuvent se faire par musette ou par bidons.

Les coureurs doivent se laisser glisser derrière de voiture du Directeur de course ou du commissaire. Le ravitaillement ne peut se faire en aucun cas, dans le peloton ou en queue de celui-ci. S'il s'est formé un groupe d'échappés de 15 coureurs au plus, le ravitaillement est autorisé en queue de ce groupe.

Tout ravitaillement est interdit dans les ascensions, les descentes, ainsi que dans les 30 premiers et 20 derniers kilomètres.

Toute aspersion à partir d'un véhicule est interdite.

Dans un but de sécurité, afin d'éviter de provoquer un chute, de blesser un spectateur ou de l'inciter à traverser la chaussée, etc.... il est interdit de se débarrasser sans précautions d'aliments, de musettes, de bidons, etc.... en quelque lieu que ce soit.

Le coureur ne peut rien jeter sur la chaussée, mais doit se rapprocher des bas-côtés et veiller à y déposer l'objet en toute sécurité.

Le port et l'usage de récipient en verre sont interdits. Il est interdit à tous les suiveurs de jeter quelque

Vélo Club du François

📞 Président 0696841574 - 📞 Secrétariat 0596968273

📞 Cadre Technique VTT 0696824643 - 📞 Cadre Technique ROUTE 0696053686 - Email : vcf97240@gmail.com



VELO CLUB DU FRANÇOIS

CORRESPONDANCE

Rue Florent Holo

97240 le FRANÇOIS

N°SIRET : 491 809 604 00037



N° agrément DDJS : 972 – 2001 - 357

SIEGE SOCIAL

Ex Syndicat d'initiative Cité La Jetée

97240 LE FRANÇOIS

N° SIRET : 491 809 604 00029

objet que ce soit le long du parcours.

ARTICLE 16. PENALITES

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

ARTICLE 17. RECLAMATIONS

Les réclamations doivent être faites auprès des commissaires dans les délais suivants:

- Au sujet de l'irrégularité de course ou manœuvre illicite au plus tard une heure après l'arrivée.
- Au sujet des classements au plus tard avant le départ de l'étape suivante.
- Au sujet du classement général final 30 minutes après la communication officielle.

ARTICLE 18. DISPOSITIONS FINANCIERES

Les prix et les primes seront versés aux gagnants par l'intermédiaire de leur club, une fois les résultats du contrôle biologique connus.

Vélo Club du François

📞 Président 0696841574 - 📞 Secrétariat 0596968273

📞 Cadre Technique VTT 0696824643 - 📞 Cadre Technique ROUTE 0696053686 - Email : vcf97240@gmail.com



VELO CLUB DU FRANÇOIS

CORRESPONDANCE

Rue Florent Holo

97240 le FRANÇOIS

N°SIRET : 491 809 604 00037



SIEGE SOCIAL

Ex Syndicat d'initiative Cité La Jetée

97240 LE FRANÇOIS

N° SIRET : 491 809 604 00029

N° agrément DDJS : 972 – 2001 - 357

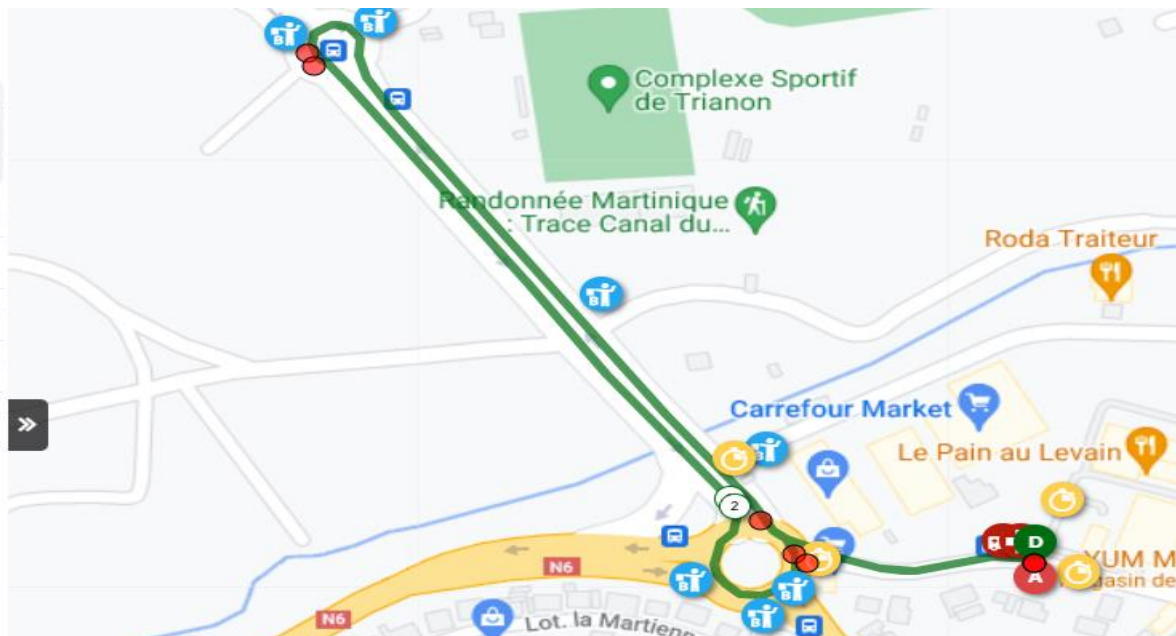
LA FRANCISCAIN

PARCOURS DETAILLES ITINERAIRE HORAIRE

2KM250 : ELITE-OPEN-ACCESS
VENDREDI 08 MARS 2024 DEPART 20H30
PROLOGUE PAR EQUIPE



	LIEU	KM	HORAIRE	
	DEPART RUE AIME CESAIRE	0KM	20H30	DEPART 1ere EQUIPE
D1	ROND-POINT DE MARTIENNE	0.160	20H30	
D1	ROND-POINT DE TRIANON	0.610	20H31	
N6	ROND-POINT DE MARTIENNE	1KM	20H32	
D1	ROND-POINT DE TRIANON	1.700	20H33	
N6	ROND-POINT DE MARTIENNE	2.110	20H34	
	ARRIVEE RUE AIMEE CESAIRE	2.250	20H34	ARRIVEE DE LA 1 ^{ERE} EQUIPE



Vélo Club du François

Président 0696841574 - Secrétariat 0596968273

Cadre Technique VTT 0696824643 - Cadre Technique ROUTE 0696053686 - Email : vcf97240@gmail.com



VELO CLUB DU FRANÇOIS

CORRESPONDANCE

Rue Florent Holo

97240 le FRANÇOIS

N°SIRET : 491 809 604 00037



N° agrément DDJS : 972 – 2001 - 357

SIEGE SOCIAL

Ex Syndicat d'initiative Cité La Jetée

97240 LE FRANÇOIS

N° SIRET : 491 809 604 00029

90KM560 : ELITE-OPEN-ACCESS
SAMEDI 09 MARS 2024 DEPART 14H00
ETAPE EN LIGNE



	LIEU	KM	HORAIRE	
D18	DEPART MORNE ACAJOU	0	14H00	DEPART FICTIF
D6	CROISEE MORNE ACAJOU BISETTE	1.500	14H05	DEPART REEL
D16	MANZO	3	14H07	
N6	ROND-POINT DE 4 CROISEES	4.330	14H08	
N6				PC ENTREE APPALOOSA
N6	ROND-POINT DE MARTIENNE	8	14H13	
N6	SOMMET MORNE LA CROIX	9.930	14H16	
N6	VAUCLIN	21.740	14H49	
N6	MARIN	33	15H00	
N5				PC STATION SERVICE DU MARIN
N5	SAINTE-LUCE	43	15H20	
N5				PC STATION SERVICE DE SAINTE LUCE
N5	RIVIERE-SALEE	52.530	15H42	
N5	DUCOS	60.060	15H58	
N1	LAMENTIN ROND-POINT DE LA GENDARMERIE	66.400	16H10	
N1	ROBERT	75.860	16H35	
D1	SOMMET DE CHOPOTTE	82.700	16H50	
D1/N6	ROND-POINT DE MARTIENNE	85.430	16H54	
	RUE AIME CESAIRE	85.630	16H54	
D6	RUE HOMERE CLEMENT	86	16H55	
D6	CROISEE DU MORNE ACAJOU BISETTE	89.180	17H00	
D18	ARRIVEE MORNE ACAJOU	90.560	17H20	ARRIVEE



Vélo Club du François

Président 0696841574 - Secrétariat 0596968273

Cadre Technique VTT 0696824643 - Cadre Technique ROUTE 0696053686 - Email : vcf97240@gmail.com



VELO CLUB DU FRANÇOIS

CORRESPONDANCE

Rue Florent Holo

97240 le FRANÇOIS

N°SIRET : 491 809 604 00037



SIÈGE SOCIAL

Ex Syndicat d'initiative Cité La Jetée

97240 LE FRANÇOIS

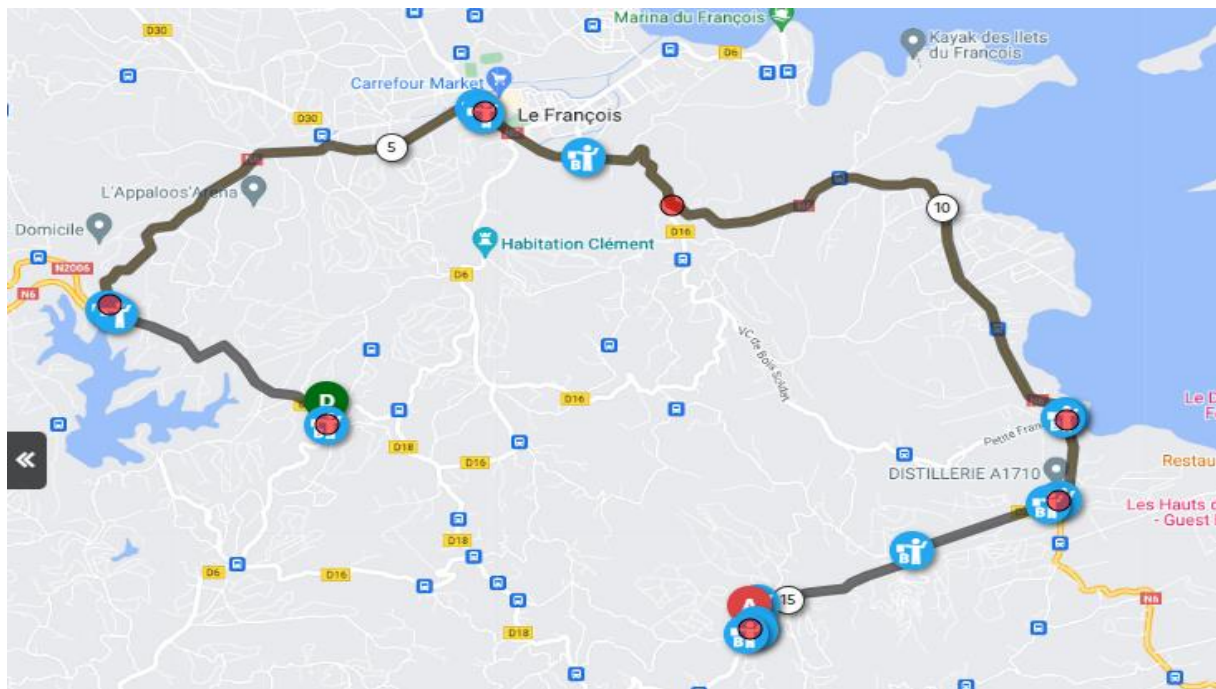
N° SIRET : 491 809 604 00029

N° agrément DDJS : 972 – 2001 - 357

15KM400 : ELITE-OPEN-ACCESS
DIMANCHE 10 MARS 2024 DEPART 8H00
CLM INDIVIDUEL



	LIEU	KM	HORAIRE	
D16	DEPART SINT-LAURENT	0	8H00	DEPART 1 ^{ER} COUREUR
N6	ROND-POINT DE 4 CROISEES	2.130		
N6	ROND-POINT DE MARTIENNE	5.780		
N6	SOMMET MORNE LA CROIX	7.690		
N6	ROND-POINT DE PETITE FRANCE	12.120		
N6	CROISEE DE PERRIOLAT	12.830		
D31	ARRIVEE TERRAIN DE FOOT DE PERRIOLAT	15.400		ARRIVEE DU 1 ^{ER} COUREUR



Vélo Club du François

Président 0696841574 - Secrétariat 0596968273

Cadre Technique VTT 0696824643 - Cadre Technique ROUTE 0696053686 - Email : vcf97240@gmail.com



VELO CLUB DU FRANÇOIS

CORRESPONDANCE

Rue Florent Holo

97240 le FRANÇOIS

N°SIRET : 491 809 604 00037



SIEGE SOCIAL

Ex Syndicat d'initiative Cité La Jetée

97240 LE FRANÇOIS

N° SIRET : 491 809 604 00029

N° agrément DDJS : 972 – 2001 - 357

87KM260 : ELITE-OPEN-ACCESS
DIMANCHE 10 MARS 2024 DEPART A 14H00
ETAPE EN LIGNE



	LIEU	KM	HORAIRE	
D31	DEPART TERRAIN DE FOOT DE PERRIOLAT	0	14H00	DEPART
N6	ROND-POINT DE PETITE FRANCE	3.350	14H05	
N6	ROND-POINT DE MARTIENNE	9.630	14H12	DEBUT DU 1 ^{ER} TOUR
D6	RUE HOMERE CLEMENT	10.050	14H13	
D6	SOMMET DE BISETTE	13.830	14H16	
D16	MANZO	15	14H18	
N6	ROND-POINT DE 4 CROISEES	16.080	14H19	
N6	BOIS ROUGE	19	14H22	
N6				PC LIGNE DROITE DE CARRERE
N6	CARRERE	22	14H24	
D3	GAIGNERON	24.460	14H27	
N1	ROND-POINT DE LA GENDARMERIE DU LAMENTIN	26.560	14H31	
N1	ROND-POINT DE MANGO VULCIN	27.340	14H34	
D3A	SOMMET DE PELLETIER	31.780	14H45	
N1	ROND-POINT DE PELLETIER	33.510	14H48	
N1	ROND-POINT UNION	37.130	14H53	
N2006	SOMMET DE MORNE PITAUTL	41.210	15H05	
N6	ROND-POINT DE 4 CROISEES	44.160	15H07	
				PC ENTREE APPALOOSA
N6	ROND-POINT DE MARTIENNE	47.750	15H20	FIN DU 1 ^{ER} TOUR
N6				PC LIGNE DROITE DE CARRERE
N6	ROND-POINT DE MARTIENNE	85.920	16H50	FIN DU 2 ^{EME} TOUR
	ROND-POINT DE TRIANON	86.350	16H51	
	Z A DE TRIANON	86.900	16H52	
	POINTE COURCHET	87.760	16H52	
D6	ARRIVEE LA JETEE	88.960	16H53	ARRIVEE DES PREMIERS COUREURS

Vélo Club du François

Président 0696841574 - Secrétariat 0596968273

Cadre Technique VTT 0696824643 - Cadre Technique ROUTE 0696053686 - Email : vcf97240@gmail.com



VELO CLUB DU FRANÇOIS

CORRESPONDANCE

Rue Florent Holo

97240 le FRANÇOIS

N°SIRET : 491 809 604 00037



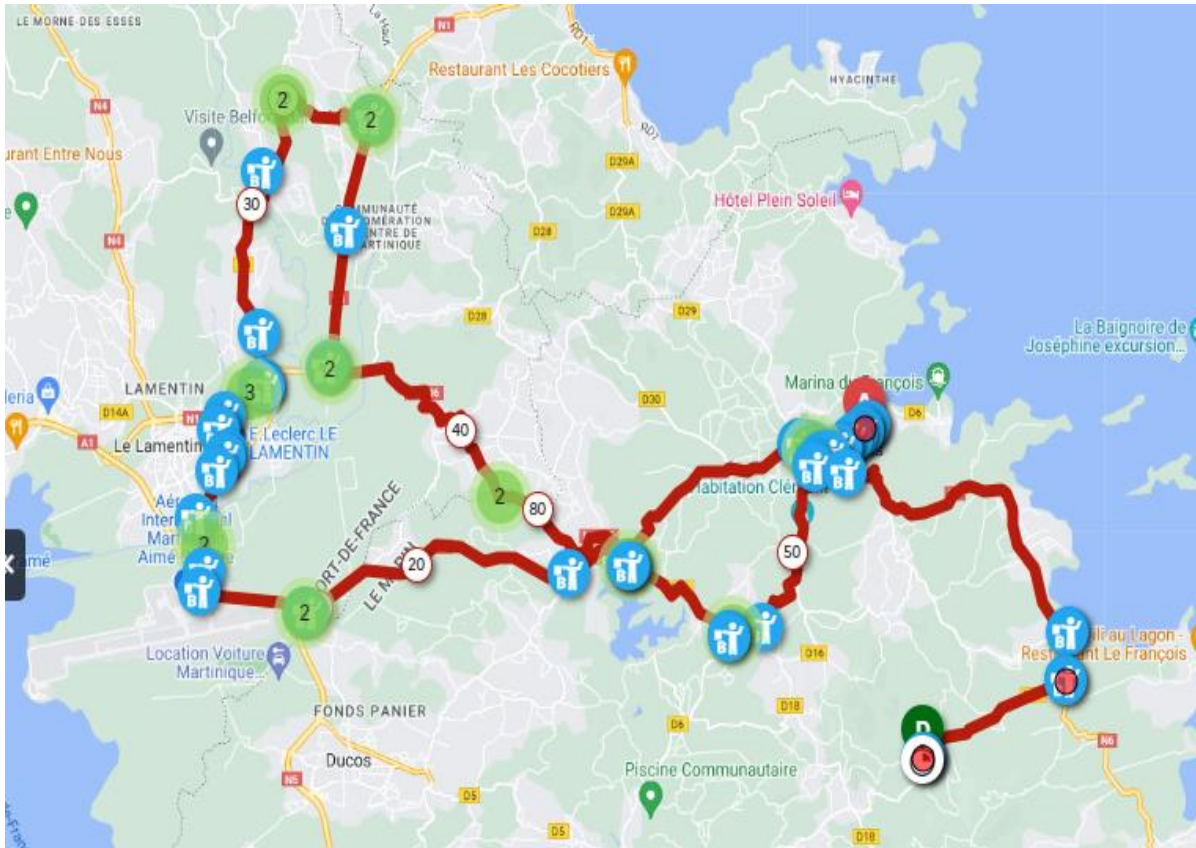
SIEGE SOCIAL

Ex Syndicat d'initiative Cité La Jetée

97240 LE FRANÇOIS

N° SIRET : 491 809 604 00029

N° agrément DDJS : 972 – 2001 - 357



Vélo Club du François

Président 0696841574 - Secrétariat 0596968273

Cadre Technique VTT 0696824643 - Cadre Technique ROUTE 0696053686 - Email : vcf97240@gmail.com



VELO CLUB DU FRANÇOIS

CORRESPONDANCE

Rue Florent Holo

97240 le FRANÇOIS

N°SIRET : 491 809 604 00037



SIEGE SOCIAL

Ex Syndicat d'initiative Cité La Jetée

97240 LE FRANÇOIS

N° SIRET : 491 809 604 00029

N° agrément DDJS : 972 – 2001 - 357

GRILLE DE PRIX LA FRANCISCAINE 2024

GRILLE DE PRIX PROLOGUE

1 ^{ere} équipe	1 trophée	120€
2 ^{eme} équipe	1 trophée	100€
3 ^{eme} équipe	1 trophée	80€
TOTAL		300€

GRILLE DE PRIX PREMIERE ETAPE

	U19	ACCESS/OPEN 3	U23	SCRATCH
1 ^{er}	90€ + 1 TROPHEE	90€ + 1 TROPHEE	100€ + 1 TROPHEE	110€ + 1 TROPHEE
2 ^e	80€ + 1 TROPHEE	80€ + 1 TROPHEE	90€ + 1 TROPHEE	100€ + 1 TROPHEE
3 ^e	70€ + 1 TROPHEE	70€ + 1 TROPHEE	80€ + 1 TROPHEE	90€ + 1 TROPHEE
4 ^e	60€	60€	70€	80€
5 ^e	50€	50€	60€	70€
TOTAL	350€	350€	400€	450€

GRILLE DE PRIX DE LA DEUXIEME ETAPE PREMIER TRONCON

	U19	ACCESS/OPEN 3	U23	SCRATCH
1 ^{er}	60€ + 1 TROPHEE	60€ + 1 TROPHEE	70€ + 1 TROPHEE	80€ + 1 TROPHEE
2 ^e	50€ + 1 TROPHEE	50€ + 1 TROPHEE	60€ + 1 TROPHEE	70€ + 1 TROPHEE
3 ^e	40€ + 1 TROPHEE	40€ + 1 TROPHEE	50€ + 1 TROPHEE	60€ + 1 TROPHEE
4 ^e	30€	30€	40€	50€
5 ^e	20€	20€	30€	40€
TOTAL	200€	200€	250€	300€

Vélo Club du François

Président 0696841574 - Secrétariat 0596968273

Cadre Technique VTT 0696824643 - Cadre Technique ROUTE 0696053686 - Email : vcf97240@gmail.com



VELO CLUB DU FRANÇOIS

CORRESPONDANCE

Rue Florent Holo

97240 le FRANÇOIS

N°SIRET : 491 809 604 00037



SIEGE SOCIAL

Ex Syndicat d'initiative Cité La Jetée

97240 LE FRANÇOIS

N° SIRET : 491 809 604 00029

N° agrément DDJS : 972 – 2001 - 357

GRILLE DE PRIX DEUXIEME ETAPE DEUXIEME TRONCON

	U19	ACCESS/OPEN 3	U23	SCRATCH
1 ^{er}	70€ + 1 TROPHEE	70€ + 1 TROPHEE	80€ + 1 TROPHEE	90€ + 1 TROPHEE
2 ^e	60€ + 1 TROPHEE	60€ + 1 TROPHEE	70€ + 1 TROPHEE	80€ + 1 TROPHEE
3 ^e	50€ + 1 TROPHEE	50€ + 1 TROPHEE	60€ + 1 TROPHEE	70€ + 1 TROPHEE
4 ^e	40€	40€	50€	60€
5 ^e	30€	30€	40€	50€
TOTAL	250€	250€	300€	350€

GRILLE DE PRIX CLASSEMENT POINTS CHAUDS

	1ERE ETAPE	2EME ETAPE	GENERAL FINAL	TOTAL
1er	30€ + 1 TROPHEE	30€ + 1 TROPHEE	50€ + 1 TROPHEE	
2e	20€ + 1 TROPHEE	20€ + 1 TROPHEE	40€ + 1 TROPHEE	
3e	10€ + 1 TROPHEE	10€ + 1 TROPHEE	30€ + 1 TROPHEE	
TOTAL	60€	60€	120€	240€

Vélo Club du François

Président 0696841574 - Secrétariat 0596968273

Cadre Technique VTT 0696824643 - Cadre Technique ROUTE 0696053686 - Email : vcf97240@gmail.com



VELO CLUB DU FRANÇOIS

CORRESPONDANCE

Rue Florent Holo

97240 le FRANÇOIS

N°SIRET : 491 809 604 00037



SIEGE SOCIAL

Ex Syndicat d'initiative Cité La Jetée

97240 LE FRANÇOIS

N° SIRET : 491 809 604 00029

N° agrément DDJS : 972 – 2001 - 357

GRILLE DE PRIX CLASSEMENT GENERAL FINAL

	U19	ACCESS/OPEN 3	U23	SCRATCH	EQUIPE
1 ^{er}	100€ + 1 TROPHEE	100€ + 1 TROPHEE	110€ + 1 TROPHEE	150€ + 1 TROPHEE	140€ + 1 TROPHEE
2 ^e	90€ + 1 TROPHEE	90€ + 1 TROPHEE	100€ + 1 TROPHEE	140€ + 1 TROPHEE	120€ + 1 TROPHEE
3 ^e	80€ + 1 TROPHEE	80€ + 1 TROPHEE	90€ + 1 TROPHEE	130€ + 1 TROPHEE	100€ + 1 TROPHEE
4 ^e	70€	70€	80€	120€	
5 ^e	60€	60€	70€	110€	
6 ^e				100€	
7 ^e				90€	
8 ^e				80€	
9 ^e				70€	
10 ^e				60€	
TOTAL	400€	400€	450€	1050€	360€
DERNIER	1 TROPHEE	1 TROPHEE	1 TROPHEE	1 TROPHEE	

Vélo Club du François

Président 0696841574 - Secrétariat 0596968273

Cadre Technique VTT 0696824643 - Cadre Technique ROUTE 0696053686 - Email : vcf97240@gmail.com



VELO CLUB DU FRANÇOIS

CORRESPONDANCE

Rue Florent Holo

97240 le FRANÇOIS

N°SIRET : 491 809 604 00037



SIEGE SOCIAL

Ex Syndicat d'initiative Cité La Jetée

97240 LE FRANÇOIS

N° SIRET : 491 809 604 00029

N° agrément DDJS : 972 – 2001 - 357

PORT DES MAILLOTS

MAILLOT LEADER JAUNE: 30€/J

MAILLOT U23 ROSE 20€/J

MAILLOT U19 ORANGE: 20€/J

MAILLOT ACCESS/OPEN 3: 20€/J

MAILLOT EQUIPE VERT: 20€/J

MAILLOT POINT CHAUD: 20€/j

	SAMEDI	DIMANCHE 1 ^E TRONCON	DIMANCHE 2 ^E TRONCON	TOTAL
MAILLOT JAUNE 	30€	30€	30€	90€
MAILLOT ROSE 	20€	20€	20€	60€
MAILLOT ORANGE 	20€	20€	20€	60€
MAILLOT BLEU 	20€	20€	20€	60€

Vélo Club du François

Président 0696841574 - Secrétariat 0596968273

Cadre Technique VTT 0696824643 - Cadre Technique ROUTE 0696053686 - Email : vcf97240@gmail.com



VELO CLUB DU FRANÇOIS

CORRESPONDANCE

Rue Florent Holo

97240 le FRANÇOIS

N°SIRET : 491 809 604 00037



SIEGE SOCIAL

Ex Syndicat d'initiative Cité La Jetée

97240 LE FRANÇOIS

N° SIRET : 491 809 604 00029

N° agrément DDJS : 972 – 2001 - 357

MAILLOT VERT Transloc.Mac ÉRASEMENT Tél. 0696 23 40 77 BTPM arti MARTINIQUE	20€	20€	20€	60€
MAILLOT BLANC <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> KAI MAN MARCEL 18 RUE CASSIEN SAINTE CLAIRE 97270 SAINT-ESPRIT 05 96 77 37 19 </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> L.S. SOPA ROUTE DU FRANCOIS 970270 SAINT ESPRIT 05 96 77 56 34 </div> </div>	20€	20€	20€	60€
TOTAL	130€	130€	130€	390€

7 240€

Vélo Club du François

Président 0696841574 - Secrétariat 0596968273

Cadre Technique VTT 0696824643 - Cadre Technique ROUTE 0696053686 - Email : vcf97240@gmail.com



VELO CLUB DU FRANÇOIS

CORRESPONDANCE

Rue Florent Holo

97240 le FRANÇOIS

N°SIRET : 491 809 604 00037



N° agrément DDJS : 972 – 2001 - 357

SIEGE SOCIAL

Ex Syndicat d'initiative Cité La Jetée

97240 LE FRANÇOIS

N° SIRET : 491 809 604 00029

PARTENAIRES



KAI MAN MARCEL
18 RUE CASSIEN SAINTE CLAIRE
97270 SAINT-ESPRIT
05 96 77 37 19



L.S. SOPA
ROUTE DU FRANÇOIS
970270 SAINT ESPRIT
05 96 77 56 34



FRANÇOIS



Vélo Club du François

Président 0696841574 - Secrétariat 0596968273

Cadre Technique VTT 0696824643 - Cadre Technique ROUTE 0696053686 - Email : vcf97240@gmail.com

